

# **RAPPORT PUBLIC DU PRÉSIDENT CONCERNANT L'EXERCICE 2012**

Voici quelques réflexions sur le déroulement de l'année écoulée, c'est-à-dire depuis la dernière AG du 24 nov. 2011.

Deux nouvelles entreprises ont rejoint notre Association en 2012. Il s'agit Green Motion Sàrl à Bussigny et ABB Suisse SA à Lausanne. Cela est réjouissant, et nous leur souhaitons la bienvenue en espérant que RIE sera pour elles un soutien efficace.

Lors l'AG 2010, au point 2.4, il avait été convenu que les séances traiteraient de thèmes spécifiques d'intérêt général pouvant concerner le plus de Membres possible. C'était aussi dans le but de favoriser les échanges.

C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire, ce qui a permis de traiter les sujets suivants :

- Le 22 février, les SIE nous ont permis de traiter le thème de l'énergie dans le bâtiment.
- Le 19 avril, la HEIG-VD nous a préparé le thème du captage et de la compensation du CO2 dans la production d'énergie.
- Le 6 juin, l'évènement ouvert aux entreprises non membres a été organisé par les SIG et fut consacré au chauffage à distance et à la géothermie. Ce fut l'occasion d'inviter 2 nouveaux candidats membres : Greenmotion et ABB Suisse.
- Le 6 septembre, MZ nous a permis de mieux connaître les besoins d'un distributeur d'électricité en matière de services.
- Le 24 octobre, nous nous sommes rendus à l'EPFL car M. A. Rufer nous avait organisé des exposés sur la simulation en temps réel avec 2 professeurs, MM Paolone et Kayal.

Depuis la dernière AG, le Comité s'est réuni à 6 reprises, notamment pour traiter des points suivants :

- Constitution de la Commission du Prix RIE
- Préparation des séances et des sujets à traiter
- Contact avec de nouveaux candidats membres
- Site WEB
- Préparation de l'évènement aux SIG
- Problématique liée au renouvellement futur du Comité
- Choix du lieu de l'AG et visites préalables
- Choix de la Fiduciaire
- Préparation des comptes et budgets
- Organisation future du Comité, dans lequel M. Marc Pellerin est pressenti comme futur trésorier
- Succession de M. P. Poffet comme responsable du jury du prix RIE. En principe, M. P. Boss lui succédera.

### **Considérations générales**

De façon globale, la participation aux séances fut correcte, puisque en moyenne, ce sont 18,0 membres (21,2 en 2011 ; 15,2 en 2010) qui ont participé aux séances en 2012, soit quelque 56,25% (68,4% en 2011 ; 49% en 2010).

Il semble que le fait que les séances permettent aux membres d'avoir des contacts discrets et directs soit apprécié, de même que le développement de thèmes d'intérêt général.

Par contre, comme les années passées, je remarque que les membres travaillent encore peu ensemble, puisqu'aucun projet nouveau regroupant plusieurs membres n'a vu le jour cette année, à ma connaissance.

Il va de soi que toute suggestion d'amélioration des prestations de RIE sera la bienvenue.

Depuis déjà plus de 2 ans, j'attire l'attention des Membres sur l'importance du renouvellement du Comité. En effet, Monsieur Charles Garneri, Vice-président et Monsieur Pierre Boss, Trésorier ne se représentent pas pour un nouveau mandat. L'année dernière, 2 candidats se sont déclarés intéressés, soit Messieurs Éric Favre et Marc Pellerin. Ils ont eu l'occasion de se familiariser avec les activités du Comité en 2012, et leur entrée en fonction officielle au sein du Comité est maintenant chose faite depuis la votation prévue au point 2.12 de l'OJ. Nous félicitons ces deux Membres et leur souhaitons la bienvenue au Comité. Mais cela ne résout pas le problème de ma succession. En effet, au point 2.14 de l'OJ, il a été décidé que pour assurer une succession harmonieuse, je resterai en fonction jusqu'à fin 2013. Mais ceci ne fait que reporter le problème, alors qu'il est important d'assurer le dynamisme de notre association, ainsi que son avenir.

C'est donc en 2013 que devra se régler le futur de RIE.

Parlons un peu du prix RIE voulu par les membres et dont le règlement a été accepté par l'AG 2011 au point 2.13. de l'OJ.

Messieurs Pierre Poffet, Pierre Boss, Alfred Rufer et Nicolas Gapany, ainsi que Madame Marie-Claude Malhage se sont mis à la tâche pour contacter les directions des écoles professionnelles, des gymnases et les universités des cantons romands plus l'EPFL. De plus, il a fallu prendre un graphiste pour créer affiches et flyers. Ce fut un travail considérable qui a été accompli, et je ne saurais trop remercier celle et ceux qui l'ont fait.

Au bout du compte, ce sont deux travaux qui nous sont parvenus ! Il y a plus gratifiant...

Cette constatation sera reprise par Monsieur Pierre Boss qui présidera la Commission du Prix en 2013. En effet, il est important de savoir pourquoi ce prix a suscité aussi peu d'intérêt.

Monsieur Pierre Boss qui était Membre du Comité et Trésorier satisfait aux conditions statutaires de l'art. 4bis pour devenir Membre honoraire. (Il a été longuement applaudi pour les services rendus à RIE). Nous aurons néanmoins la chance de le garder en profitant de son expérience comme Président de la Commission du Prix RIE.

Cette année, seule l'entreprise Belenos a été invitée à l'AG, mais n'y a finalement pas participé. Les Membres ne semblent donc pas intéressés à inviter leurs partenaires en affaires par exemple.

En conclusion, il est important de rechercher constamment ce que les Membres attendent de RIE et de prendre les dispositions en conséquence, si l'on veut que cette association reste attractive et surtout utile. Ce sera la tâche du futur Comité.

En vous remerciant de votre précieux et indispensable soutien, je vous prie de croire, chers Membres RIE, à mes sentiments dévoués.

D. Derron  
Président